Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 035-213503535-20251215-2025_12_15_07-DE

VILLE DE VEZIN le-Coquet

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU LUNDI 15 DÉCEMBRE 2025

NOMBRE

De Conseillers en exercice : 28

De Conseillers présents : 23

De votants : 27

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze décembre à dix-neuf heures, le conseil municipal de la Commune de Vezin-le-Coquet convoqué le neuf décembre, conformément à l'article L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la Mairie, salle Mosaïque sous la présidence de Monsieur René-François Houssin, Maire.

Étaient présents :

M. AFTIM Nabih - M. AGAESSE Ronan arrivé à 19h28 à partir de la délibération N°04 - M. BONIFACE MANOHARAN Antoine - M. BOUCARD Michel - Mme CAILLARD Laurence – Mme COLIN Fabienne - Mme EL HASNAOUI Bouchra - Mme FULBERT Mirlène - Mme GALLAIS Marie-Noëlle - M. HOUSSIN René-François – Mme HUTEAU Gisèle – M. JOUFFE Pierrick - Mme LAHAYE Marie-France - M. LE MEUT Paul - Mme LECROSNIER Madeleine – M. LEPORT Laurent - M. MALINGRE Alain - Mme PEREIRA Valérie - Mme QUELLEUC Martine - Mme QUEMENER Aurélie – Mme RAOULT Marie - Mme RENOU Clarisse – M. VACHET Olivier

Étaient absents :

Mme BOQUET Charlène - M. DUBREUIL Jean-Louis - Mme FRIQUET Chantal - M. GOBERT Daniel - M. SCHLAGDENHAUFFEN Didier

Pouvoirs de vote :

M. DUBREUIL Jean-Louis à Mme CAILLARD Laurence
Mme FRIQUET Chantal à M. HOUSSIN René-François
M. GOBERT Daniel à Mme GALLAIS Marie-Noëlle
M. SCHLAGDENHAUFFEN Didier à Mme HUTEAU Gisèle

Secrétaire :

M. MALINGRE Alain

Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 035-213503535-20251215-2025_12_15_07-DE

VILLE DE VEZIN le-Coquet

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 15 DÉCEMBRE 2025

DEVELOPPEMENT SOLIDAIRE ET DURABLE

Réf. : WH/VLB/25/07

OBJET 5.7 - RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES DÉCHETS DE RENNES MÉTROPOLE (RPQS) 2024

P.J. : Rapport annuel 2024

Ce rapport d'activité 2024, a pour objectif de présenter le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets de Rennes Métropole.

Conformément à l'article D 2224-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, ce rapport doit être envoyé à chacune des communes adhérentes de Rennes Métropole, pour présentation par le Maire à son conseil municipal.

Le rapport a été présenté en commission « Développement Solidaires et durables » le 3 décembre 2025.

Étant entendu l'exposé de Mme Quéméner, Adjointe au Développement Solidaire et Durable, il est proposé au conseil municipal de :

- Prendre acte du rapport sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets.

DÉCISION

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Prend acte du rapport sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets.

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an ci-dessus,

Le secrétaire de séance,

Alain Malingre

Le Maire,

MAIRIE de VEZIN-LE-COQUET Ille-et-Vilaine

René-François Houssin